
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} JUIN A 20H00

L'an deux mil vingt-six, du mois de juin, le 1er, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nicole GENIN, maire.

Présents : Nicole GENIN, Nadège MICHOU, Patrick ELLUECQUE, Véronique JAYET-BESNARD, Michelle FAURE, Monique GADEN, Gilbert BATIER, Gérard BUDIN, Pierre CUISNIER, Sabine HUMMEL, Pierre-Yves DURAND, Marie-Alix RIOBÉ, Alexandre GIRBAL.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Véronique JAYET-BESNARD est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

I/ Délibérations :

- 1/Remboursement de frais
- 2/ENS de Valencey : actions 2026

II/ Informations diverses et tour de table

Délibération n°1 : Remboursement de frais

Madame le maire informe ses conseillers que la commune doit procéder au remboursement des avances de frais engagés sur le compte bancaire personnel du conseiller délégué, Monsieur Gérard BUDIN.

Madame le Maire précise que pour Monsieur Gérard BUDIN ce remboursement s'élève à 22.28 € correspondant à l'achat de produit de nettoyage spécifique pour le monument aux morts et de 8 moellons pour la confection du banc du lavoir de Brassard.
Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2 : ENS de Valencey – actions 2026

À la suite de la réunion du comité de site qui s'est tenue le 30 avril 2021, Madame le Maire présente un tableau des Actions 2026 pour le Petit Site Naturel de la zone humide du Valencey.

N° opération	Intitulé de l'opération	Prestataire	Devis / Facture	Coût prévisionnel de la programmation HT
TE1	Entretien des ouvrages de dérivation des crues	Commune		350,00 €
TE2	Effectuer un broyage des végétaux et contrôler des ligneux autour des mares	Gaëtan Patricot	303,10 €	700,00 €
TE3	Effectuer une fauche avec export de la matière	GAEC de l'Abreuvoir	Action bénévole	250,00 €
TE4	Effectuer un broyage des ligneux en bordure de la prairie	Gaëtan Patricot	349,60 €	250,00 €
T9	Effectuer une fauche annuelle dans la pelouse sableuse avec exportation	Gaëtan Patricot	395,20 €	250,00 €
SE5	Effectuer un suivi de la reproduction des odonates	Lo Parvi	1 000,00 €	1 000,00 €
SE6	Effectuer un suivi de l'évolution des espèces envahissantes	Lo Parvi	750,00 €	750,00 €
PO1	Organiser des contrôles de la circulation des engins motorisés (compris dans AD4)	Commune		- €
PI1	Faire paraître des articles portant sur l'ENS et la réglementation dans le bulletin municipal (compris dans AD4)	Commune		- €
PI2	Organiser des sorties sur le terrain permettant de faire découvrir l'ENS au grand public	Commune		250,00 €
AD1	Accompagner la mise en place d'un bassin de stockage étanche dans la prairie de la Mortelaize (compris dans AD4)	Commune + Syndicat des Eaux		- €
AD2	Signer une convention d'entretien pour les mares des parcelles (n°637 ; 642 ; 643)	Commune		- €
AD3	Animation foncière (compris dans AD4)	Commune		- €
AD4*	Assurer la mise en œuvre technique et financière des opérations de la notice de gestion	Commune		1 000,00 €
AD5	Les données naturalistes (observations et suivi seront importées dans GéoNature)	LO PARVI		500,00 €
AD6	Rédiger un bilan annuel des opérations réalisées à présenter lors de chaque comité de site (compris dans AD4)	Commune		- €
				5 300,00 €

AD4 * Concernant le Forfait Administratif pour AD4
AD4 (mise en œuvre du plan) : assuré au quotidien par la commune de St Sorlin

Informations diverses

1. Point sur le cimetière

La discussion a porté sur la gestion des différents espaces du cimetière :

- Les tombes : Réparties en carrés (carré 1, 2, 3), certaines concessions sont reprises par la commune faute d'entretien.
- Procédure de reprise : Les ossements des tombes reprises sont réduits et placés dans un ossuaire dédié. Cette opération coûte environ 1 500 €. Une plaque a été posée pour identifier l'ossuaire.
- L'ossuaire : Situé près du point d'eau, il est doté d'un registre pour identifier les restes.
- Espace cinéraire : Comprend le jardin du souvenir, un petit emplacement avec des graviers blancs où les cendres peuvent être dispersées légalement. Un registre est tenu, mais aucun dépôt n'a eu lieu à ce jour (service gratuit).
- Cavernes et Columbarium : Les caviurnes sont de petites tombes individuelles pour les urnes. Le columbarium est une structure collective en hauteur (style HLM) avec des cases, pouvant accueillir jusqu'à 4 urnes par case (en fonction de leur taille). Les concessions sont de 15 ans.
- Concessions : Les concessions de 15 ans peuvent être prolongées. En cas de non-prolongation ou d'absence de descendants, les cendres sont transférées au jardin du souvenir. La procédure de reprise des concessions abandonnées est complexe et nécessite de retrouver les descendants.
- État actuel : Beaucoup de places sont libres (en vert sur le plan). Le violet indique les concessions à durée modifiable. Il reste des concessions perpétuelles et de 50 ans.
- Aménagements récents : Gérard et Julien ont semé des prairies fleuries qui commencent à pousser.

- Situation des places : Actuellement, la commune dispose de suffisamment de places, une amélioration par rapport à la situation passée.

2. Point financier

- Confirmation subvention Chemin du Gros Châtaignier : Le département a confirmé la subvention de 40 000 € pour le chemin du Gros Châtaignier, validée pour 2026.
- Budget de fonctionnement : Les dépenses s'élèvent à 172 854,49 € (32 % du prévisionnel) et les recettes à 173 124,36 € (30 % du prévisionnel). Les dépenses sont maîtrisées.
- Budget d'investissement : Les dépenses s'élèvent à 125 415,86 € (38 % du prévisionnel) et les recettes à 26 377,98 €. Des subventions sont encore à percevoir, notamment les 40 000 € mentionnés.
- Processus de subvention : Les subventions nécessitent des dossiers complexes et des justificatifs (photos, etc.). Les subventions départementales sont les plus rapides et simples à obtenir, contrairement à celles de l'État ou de la Région qui sont plus exigeantes.

3. Devis de réparation de la salle des fêtes

Patrick a présenté trois devis pour le refaire le crépi du mur de la salle des fêtes (côté terrain de pétanque) :

- BatiRénov Façade (Cessieu): 3 900 €, mais avec des aléas possibles augmentant le coût.
- CAF Façade (La Tour du Pin): 4 080 €, sans aléa mentionné - idem.
- Civan (Ruy/Bourgoin): 4 349,40 €, devis détaillé avec fiche technique, sans aléas.
- Recommandation : Une préférence a été émise pour Civan en raison de la clarté et du détail du devis, malgré un coût légèrement plus élevé, afin d'éviter les mauvaises surprises. Le chantier prendrait environ deux semaines, incluant les temps de séchage. Il est préférable de le réaliser en été-automne pour des conditions climatiques optimales. La réparation sera classée en investissement.

4. Point sur les dossiers en cours et non démarrés

• Dossiers en cours :

- DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels): Sabine HUMMEL a la charge du dossier.
- PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : En cours de mise à jour notamment la liste de réserve communale.
- DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : Pierre CUISNIER a la charge du dossier.

• Dossiers non démarrés :

- Pont de l'ENS : Une réunion sera organisée avec les trois adjoints et le conseiller délégué pour l'avancement et les devis.
- Chemin doux route de Dolomieu : Un premier rendez-vous a été pris pour des avis techniques. L'objectif est de décrocher 21 000 € de la CCBP avant la fin de l'année.
- Borne de recharge électrique (E 55) : Dossier abandonné. La borne proposée (recharge lente, 45 min pour 100 km) n'est pas intéressante pour la commune, d'autant que l'installation du compteur et l'abonnement sont à charge de la commune, et la redevance d'occupation du domaine public est faible (100-200 €/an). La compétence relève d'Enedis 38, et il existe déjà des bornes à proximité (Vézéronce).

• Voirie et sécurité routière

• Voirie :

- Point-à-temps : Demande du devis annuel pour boucher les nids-de-poule et réparer les routes (environ 11 000 €/an). Un tour de la commune sera fait avec l'entreprise.

- Rue des Cerisiers (limite Saint-Sorlin/Vasselin): Accord avec le maire de Vasselin : Vasselin s'occupera de l'élague, et Saint-Sorlin du point-à-temps des deux côtés.

- Planification réfection des chemins : Établir un planning sur 6 ans pour le SEPECC d'ici fin septembre afin de coordonner les travaux de canalisation avec les réfections de routes.

- Marquages horizontaux : Révision annuelle des lignes blanches dans l'agglomération par une entreprise du secteur.

- **Sécurité routière :**

- Radar pédagogique : Achat d'un radar pédagogique en réflexion (mobile, solaire, coût estimé 2500-3000 €) pour la route de Dolomieu.

- Installation d'un stop route de Vasselin : Proposition d'installer un stop au carrefour entre la route de Vasselin et les chemins du vieux village pour freiner la vitesse et faciliter la sortie des véhicules, notamment avec l'arrivée de nouvelles familles. Un panneau stop est en stock, mais il faudra vérifier la présence d'un panneau de présignalisation et s'informer auprès de Monsieur Nappo pour l'autorisation (arrêté municipal nécessaire).

- **Constitution de commissions :**

- Commission Voirie : Les conseillers municipaux intéressés sont invités à envoyer un mail dans la semaine pour se porter volontaires. La sécurité routière sera intégrée à cette commission.

- Commission EPORA : Une commission sera également constituée pour le dossier EPORA, concernant l'aménagement immobilier des terrains Orcel et Rabatel. Il reste environ 3 ans et demi pour trouver une solution, mais il est suggéré de ne pas se mettre la pression et d'envisager d'autres options comme l'emprunt pour racheter les terrains et prendre le temps de saisir des opportunités. Cette commission est jugée intéressante pour l'aménagement futur de la commune et pourra être épaulée par la CCBD. La question des logements sociaux a été soulevée, mais la commune n'est pas directement concernée pour l'instant. Il faudra étudier ce que la commune peut offrir en termes de services si des logements sociaux étaient envisagés, compte tenu des services limités.

- **Problème débit internet à l'école :**

L'école réclame la fibre optique. Actuellement, elle utilise un système qui s'appuie du signal fibre optique répété via une antenne. Des dysfonctionnements occasionnels irritent l'enseignante. Des études sont nécessaires pour trouver une solution, sachant que l'école est fermée 4 mois par an. Les premières études avec SFR ont montré des coûts très élevés (double du prix actuel). L'inspection d'académie a également alerté sur cette situation. Un câblage entre le bâtiment municipal et l'école serait très coûteux. La 5G n'est pas une option en raison du mauvais réseau téléphonique dans la zone. La question d'un abonnement annuel pour 12 mois alors que l'école est fermée 4 mois a été soulevée. La décision finale devrait être prise prochainement.

- **Problèmes liés au sous-sol et à la façade de l'école :**

- Sous-sol (vide sanitaire) : Le sous-sol de l'école est mal aéré, entraînant une forte humidité et une odeur de moisissure. Des artisans ont été consultés pour des solutions (carottages, ventilation). Un devis pour un ventilateur est attendu. Le sous-sol est complexe, avec de nombreuses petites pièces et deux bassins de rétention d'eau pluviale (15 m³ et 45 m³). Une pompe permet d'arroser les jardins, mais l'efficacité de cette conception est remise en question.

- Façade : La façade de l'école s'abîme (boursoufflure) à cause de l'absence de débord sur les toits plats. Monique GADEN, grâce à ses connaissances professionnelles dans le domaine des toitures, va faire venir des experts pour évaluer la situation. Une précédente tentative de colmatage pendant la période de garantie décennale, a annulé cette dernière. Il est crucial de solutionner le problème à la source avant de refaire la façade.

- **Investissement dans un groupe électrogène portable pour l'équipe technique :**

L'équipe technique envisage de se doter d'un petit groupe électrogène portatif pour certaines tâches, afin d'être autonome. Gérard BUDIN doit définir les besoins exacts (électrique ou thermique) et présenter des devis.

Tour de table des conseillers :

- **Communication (Marie-Alix RIOBÉ)**

Le bulletin est presque prêt. Marie-Alix RIOBÉ a reçu des contributions par mail. Il est suggéré de marquer les mails destinés au bulletin par la mention "**Sorl'Info**" dans l'objet pour faciliter leur repérage. Une relecture est envisagée. Pour un goûter de la gym fin juin, il est proposé de publier une photo dans l'édition de juillet.

- **Environnement (Michelle FAURE)**

La Fête de la Nature a été une réussite. Sabine a animé la fresque du climat le matin, et une visite de **I'ENS** avec Lo Parvi a eu lieu l'après-midi, avec une quinzaine de participants. L'idée de proposer aux membres du conseil municipal de participer à la fresque du climat a été suggérée.

- **SEPECC – DECI (Pierre CUISNIER)**

Le président élu est Christophe Douchet (maire de Montcarra). Des vice-présidents ont été nommés. Le budget de fonctionnement du **SEPECC** est d'environ 4 millions d'euros par an, avec un budget d'investissement similaire. Le SEPECC emploie 37 personnes et recherche un apprenti. Le Plan de Défense Incendie (DCI) du village est en cours d'étude, et il n'y a pas de risque majeur d'incendie identifié. La région n'est pas en stress hydrique, malgré les consignes départementales. Pierre CUISNIER est élu au bureau en tant que conseiller.

- **Énergie – électricité (Alexandre GIRBAL)**

Alexandre GIRBAL a assisté à l'élection du vice-président du collège 1 (départements) du TE38 (Territoire d'Énergie Isère). Le **TE38** est un intermédiaire entre les communes et les fournisseurs d'énergie pour l'électrification et l'éclairage public. La commune est adhérente au groupement d'achat d'énergie du TE38, ce qui a conduit à un changement de fournisseur (Engie). Le TE38 a également mis en place un outil cartographique (Cassini) pour signaler les pannes d'éclairage public. Le TE38 propose des financements pour les bornes électriques et a effectué une étude sur le photovoltaïque pour la commune, concluant à un manque de terrains adéquats.

Discussion sur l'installation de pompes à chaleur à l'école :

Les pompes à chaleur actuelles de l'école (marque Daikin ou Hitachi, installées par Anvolia) sont difficiles à programmer, ne permettant que des modes "on" ou "off". Le mode "off" coupe également la ventilation, ce qui est problématique. Il est envisagé de contacter le fabricant pour savoir comment programmer le système et si l'option est disponible.

- **SYCLUM (Gilbert BATIER)**

Gilbert BATIER fait un retour aux conseillers sur l'élection du Président et des vice-présidents lors du Comité Syndical du 19/05 : Frédéric Gonzales est élu Président et 7 vice-présidents, dont les maires des communes de St Clair-de-la-Tour, St Chef, La Bâtie-Mongascon, et des adjoints des communes de Choeau, La Tour-du-Pin, Saint-Marcel-Bel-Accueil ont été élus à leur tour.

Le périmètre du Syclum comprend 3 Communautés de communes : VDD – Vals du Dauphiné, CCBD- Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, CCVG- Communauté de Communes Val Guiers. Les votes ont duré entre 3 à 4h. Martine Meunier, adjointe à Sermérieu a été désignée suppléante de Monsieur BATIER.

- Voirie – aménagement et espaces verts (Gérard BUDIN)

Voirie : Le fauchage des accotements a été réalisé. Des retouches nécessaires sur certains chemins (ex. : chemin de la Véronique, Vourouille, Revousset) sous 15 jours (réalisé par Gaëtan Patricot).

Pont de l'ENS : Un démontage prévu pour sécuriser l'accès à la berge.

Bancs : Réutilisation des plateaux existants avec ajout de moellons pour créer 2 nouveaux bancs (emplacement : "vers le lavoir").

Pont en bois/caillebotis : Étude en cours pour un pont esthétique et pérenne (côtés en bois/bambou, structure en caillebotis galvanisé). Réunion à organiser avec Michelle FAURE et les adjoints.

- Social/RH (Véronique JAYET-BESNARD)

Repas des aînés : Fixé au samedi 23 janvier 2027 (réservation des colis de Noël à anticiper, réunion CCAS le 10 juin).

Règlement du temps de travail et indemnités horaires : Mise à jour finalisée, déposée au Centre de Gestion de l'Isère. Passage en délibération prévu à la rentrée.

- Sécurité (Sabine HUMMEL)

Sécurité et Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Mise à jour en cours de la liste des personnes vulnérables (déclaratif, avec accord des concernés).

Envoi prévu à la préfecture en juin (version actuelle datée de 2021).

Liste de la réserve communale également mise à jour.

Organisation d'une réunion avant l'été pour présenter le matériel à la réserve communale (anticipation des risques : sécheresse, incendies, canicule).

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

Lancement de la mise à jour pour 4 métiers prioritaires : espaces verts, ATSEM, périscolaire, secrétariat administratif.

Méthode : Réunions de travail par métier (ex. : ATSEM déjà commencé). Objectif : finalisation avant l'été.

Base : Trame du Centre de Gestion de l'Isère (version 2020 toujours officielle en attendant la mise à jour).

Fin de séance : 22h46

Procès-verbal approuvé à l'unanimité lors de la séance du 14 septembre 2026.

Le maire,
Nicole GENIN



La secrétaire de séance,
Véronique JAYET-BESNARD

